

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 05/09/16  
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 29/09/16  
Affichage le : 17/10/16  
Transmission préfecture le : 17/10/16  
AR Préfecture :  
N° : 078-227806460-20161007-lmc194616-DE-1-1  
Du : 17/10/16  
Délibération exécutoire le : 17/10/16

**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 7 octobre 2016

**POLITIQUE C05 CULTURE ET PATRIMOINE  
ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE À  
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU DE VERSAILLES  
POUR L'EXPOSITION "UN PRÉSIDENT CHEZ LE ROI, DE GAULLE À TRIANON"**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de MME CLAIRE CHAGNAUD-FORAIN ,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 2 avril 2015, portant délégation d'attributions à la Commission permanente, et notamment son article 33 ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 22 janvier 2016, portant adoption du budget primitif pour 2016 et des modalités financières pour le versement des subventions ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'allouer à l'Etablissement Public du Château, du Musée et du Domaine National de Versailles, sis Château de Versailles, une aide financière de 50 000 € (cinquante mille euros), pour l'organisation de l'exposition intitulée « Un Président chez le Roi, de Gaulle à Trianon » et mise en place du 18 juin au 9 novembre 2016.

Approuve les termes de la convention financière annexée à la présente délibération.

Autorise Monsieur le Président du Conseil départemental, ou son représentant, à signer la convention, ses éventuels avenants, ainsi que tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Dit que cette aide financière sera imputée au chapitre 11 article 65738 du budget départemental.

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

## COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 7 octobre 2016

### ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU DE VERSAILLES POUR L'EXPOSITION "UN PRÉSIDENT CHEZ LE ROI, DE GAULLE À TRIANON"

Délibération ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire :

Votent POUR (38) : Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Christine Boutin, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioix-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capioux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Jean-Michel Fourgous, Ghislain Fournier, Janick Géhin, Marcelle Gorguès, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Laurence Trochu, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (3) : Alexandre Joly, Didier Jouy, Yves Vandewalle.